

**Le Château de *Barbezières*
La Commanderie
et le Manoir du *Pallié* à *Fouqueure***

***Barbezières*¹**

D'après la tradition habituelle, le premier château de *Barbezières* était construit à plus d'un kilomètre du village. Son emplacement se remarque dans un bois vestiges de fossés en bordure desquels on aurait découvert, à une date non précisée, des fondations de murailles.

Aux environs de 1815, une allée bordée d'arbres énormes et séculaires, conduisant à ces ruines, existait encore et formait un décor très pittoresque.

Sur l'emplacement de cette antique demeure, on a trouvé en 1825 un boulet en fer et une pièce d'argent de six livres. En 1845, à cent ou cent cinquante mètres au couchant, un effondrement dans un champ permit de découvrir un souterrain ayant une voûte en moellons, et sur les parois des excavations peu profondes.

Château de *Barbezières* – Façade nord en 1925



La guerre de cent ans avait occasionné des ravages considérables dans toute la région. La paix revenue, on se mit à relever les ruines, à réparer les églises qui avaient grandement souffert et à reconstruire les châteaux détruits. C'est dans ce temps, vers la fin du XVe siècle que fut édifié, à proximité et au sud de l'église, le château existant encore, mais qui s'écroule lentement.

Dans ses notes archéologiques sur le canton d'*Aigre*, écrites en 1883, M. *Lièvre* qualifiait, en lui accordant peu d'intérêt, le château de *Barbezières* de "manoir assez remarquable". Plus exact, l'abbé *Michon*, dans sa *Statistique Monumentale de la Charente*, avait vanté la "beauté de

l'architecture" du château de *Barbezières*².

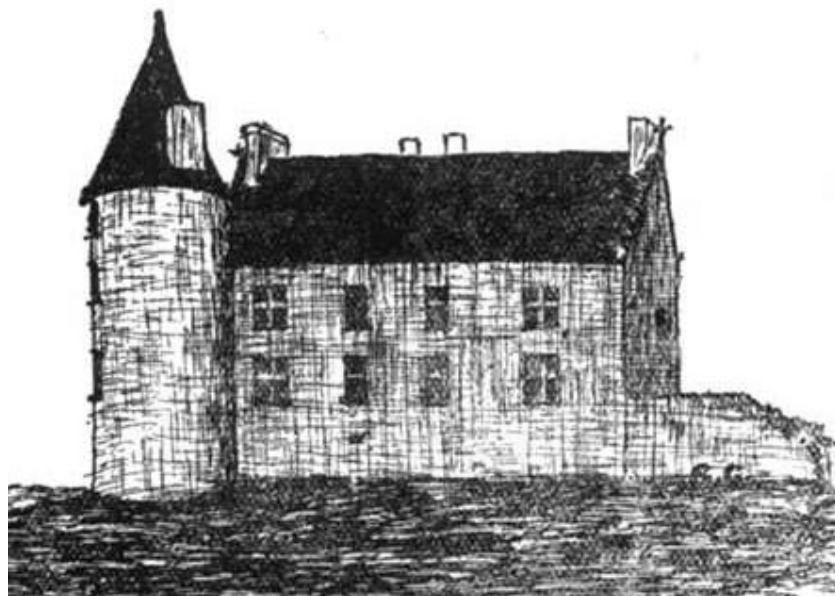
Déjà inhabité en 1845, le château devenu ensuite propriété d'anciens domestiques ou fermiers, est resté plus d'un siècle sans entretien. Quelques-unes de ses pièces ont servi à abriter temporairement des manœuvres agricoles. Pendant une période, le curé de la paroisse. La toiture de la tour carrée s'est effondrée en 1925, la toiture de la tour ronde s'est effondrée peu après 1940, et l'ensemble des toitures existantes encore à cette date n'a pas tardé à tomber à son tour, si bien que le château, à l'heure

¹ A été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques (27 février 1925)

² Abbé *Michon* *Statistique Monumentale de la Charente*, p. 220.

actuelle, n'est plus qu'une ruine. Toutes ces toitures étaient recouvertes en ardoises. Désormais, le propriétaire, dans sa petite maison, regarde avec indifférence le désastre et alimente son feu avec les débris de la toiture et des planchers.

Château de *Barbezières* – Façade sud en 1940



L'ensemble des constructions, château et bâtiments divers, formait un vaste rectangle dont l'entrée était placée au nord. De ce côté se trouve le grand portail avec cintre surbaissé à chanfrein et petite porte pour les piétons. Au fond de la cour d'honneur à gauche la ferme, à droite le château. Une forte tour carrée marque approximativement le milieu de la façade nord du château. Elle est construite en pierres soigneusement appareillées et éclairée par trois fenêtres percées sur le côté Est. Des meneaux et des moulures ornent ces fenêtres.

Une grosse moulure, contournant le sommet de la fenêtre, ceinture la tour à un tiers de sa hauteur. La même moulure se répète au dernier étage de la tour. Au-dessus, grande lucarne ornée de clochetons et d'un grand fronton triangulaire. Jusque vers 1924 ou 1925, cette tour était couverte par une toiture élançée à quatre pans, portant de hautes girouettes.

La porte d'entrée, à la tour carrée, est en arc brisé. Elle est décorée de moulures prismatiques, de crochets, d'un fleuron et de clochetons.

L'intérieur de la tour, de forme ronde, contient l'escalier à vis en pierre. Au sommet se trouve, du côté droit, dans une petite tourelle en encorbellement, l'escalier à vis en pierre, conduisant aux combles.

Le grand escalier donne accès à un petit vestibule à peu près carré et couvert par une voûte à quatre nervures encore à peu près en état, et dont la clef porte un écusson dont la partie droite est peu perceptible; la partie gauche se lit:

"d'argent à six fusées de gueules en fasce".

Ce sont les armes de la famille de *Barbezières* indiquées par la maintenue d'*Aguesseau*³.

De ce vestibule on entrait dans les salles dont les plafonds et les planchers ont été effondrés au moment de la chute de la toiture. Sous les gravats, à gauche, l'escalier à vis, entièrement obstrué, qui conduit aux caves voûtées existant sous tout l'édifice.

Dans cet intérieur délabré, sept cheminées du *XV^e* siècle en pierre, dont deux dans la tour ronde, retiennent l'attention. Ces cheminées sont ornées de moulures et d'élégantes colonnettes.

La façade sud était flanquée, à son extrémité sud-ouest, par une grosse tour cylindrique entièrement construite en pierre de taille avec fenêtres à appuis moulurés. Huit fenêtres, quatre à chaque étage, éclairaient cette façade Sud, fenêtres à croisée de pierre et à moulures.

A chaque extrémité du corps de logis, un grand pignon triangulaire orné de crochets, d'une chimère à la base et d'un gros fleuron au sommet.

³ *Th. de B. A.: La Noblesse d'Angoumois en 1635*, p. 16.

La partie Est du rectangle formé par l'ensemble du château, contenait, au delà de la cour d'honneur, les bâtiments divers qui restent à usage agricole et dont les angles au nord-est et au sud-est sont défendus par une tour cylindrique tronquée.

La seigneurie de *Barbezières* relevait de la justice de la principauté de *Marcillac*.

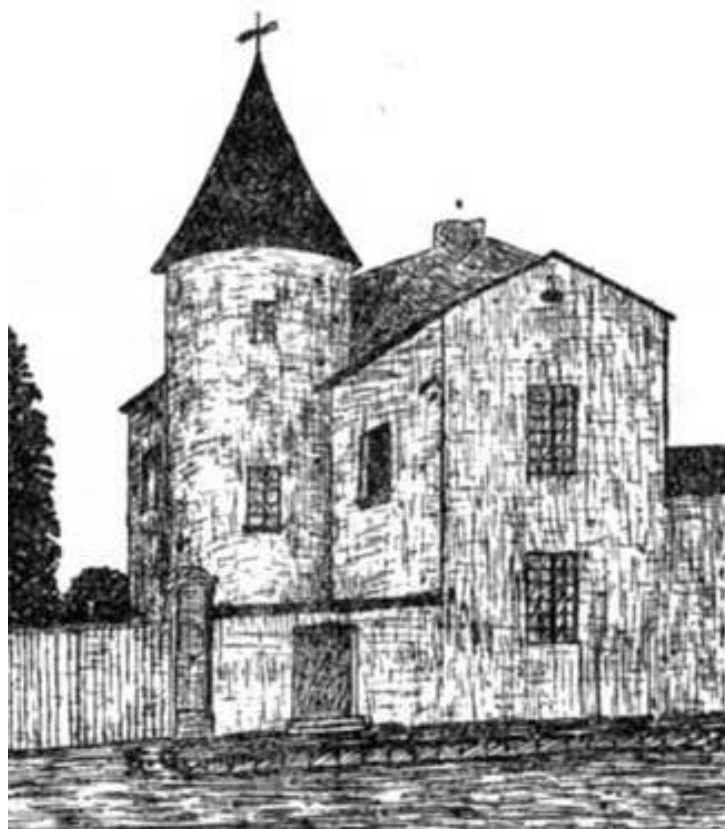
Dès le XVI^e siècle, les seigneurs de *Barbezières* avaient La *Talonnère* près *Fouqueure*, *Brettes*, *Souvigné*, *Péré*, *Nougeret*, et au XVII^e siècle on peut ajouter à cette liste l'*Estrade* dans la paroisse de *Verdille*.

Le nom des *Barbezières* se retrouve à différentes occasions. Au temps de *Louis XIV*, l'un des seigneurs de *Barbezières*, général, fut fait prisonnier par les *Autrichiens*. Au début du XVII^e s. *Charles* de *Barbezières* était seigneur de la *Soudière* (commune de *Saint-Mary*). Un autre *Barbezières* était seigneur de *Villennon* dans la paroisse de *Nanclars*. Chanoine de la cathédrale. D'*Angoulême*, un *Barbezières*, seigneur de La *Talonnère*, fut enterré dans l'église de *Fouqueure*. En 1736, *Charles* de *Barbezières*, seigneur de La *Talonnère*, était parrain pour la bénédiction de la cloche de l'église de *Barbezières*.

La Commanderie *Saint-Etienne* et le Manoir du *Pallié* à *Fouqueure*

Si le château de *Barbezières* est un bel exemple des habitations nobles élevées à la fin du XVe siècle, le manoir du *Pallié*, à *Fouqueure*, de conception plus modeste, a été construit lui aussi à la fin du XVe siècle, remplaçant les constructions précédentes de la commanderie.

Fouqueure – Manoir du *Pallié*



La paroisse de *Fouqueure* est mentionnée en 1489 dans un ancien pouillée du diocèse d'*Angoulême*. Bien avant cette date, existait à *Fouqueure* une commanderie dédiée à *Saint-Etienne*. Commanderie de *Templiers* comme celles de *Villejésus* et du *Fouillou* près La *Chapelle*. Mais si les ruines de l'église de la commanderie du *Fouillou* conservent, à l'intérieur, la trace d'une ornementation élégante avec un cordon formant des lobes aux fenêtres du triplet éclairant le chevet plat, l'église de *Fouqueure* était beaucoup moins riche au point de vue art. De plan rectangulaire, avec abside semi-circulaire, elle souffrit à plusieurs époques. Elle était très délabrée en 1630. Les Guerres de Religion étaient terminées. En 1680, elle fut remise en état. Ensuite, à une époque encore récente, sous le Second Empire, elle fit l'objet de réparations qui lui ont donné sa physionomie actuelle. Du moyen âge, elle conserve son abside semi-circulaire

voûtée en cul de four, peu profonde, communiquant avec la nef par un grand arc brisé à double rouleau, à chanfrein, reposant sur des pilastres.

La voûte a été enduite de plâtre. A l'extérieur, la corniche a disparu. Au-dessus de la façade occidentale, un campanile à deux arcades est orné de colonnes rondes adossées, galbées, avec chapiteaux volumineux, archaïques et frustes. Un bandeau de dents de scie qui n'est pas entièrement terminé est le seul ornement des deux arcs plein cintre.

Cette église *Saint-Etienne*, au nord de laquelle ont été découverts des sarcophages en pierre, touchant le bâtiment appelé "grand chai", n'est devenue église paroissiale qu'en 1710. Il n'y a pas d'indication précise au sujet d'une église paroissiale antérieure. Mais dans le quartier du *Villar* où furent déterrées les mosaïques gallo-romaines, existe le vieux "chemin de la chapelle". Dans la prolongation de ce chemin, non loin du château de *Fouqueure*, de nombreux sarcophages en pierre ont été extraits du sol. Des fouilles permettraient d'en découvrir de nouveaux. Là se trouvait le cimetière entourant l'église ou chapelle.

A proximité passait un chemin appelé fréquemment encore la voie romaine, se dirigeant à l'ouest vers la vallée de l'*Osme* où la rivière était franchie à gué, et à l'est vers la *Terne* et au-delà, passant auprès des dolmens des *Pérottes*, puis rejoignant *Ruffec*.

Il est à présumer que ce monument religieux fut détruit pendant la guerre de cent ans, comme fut entièrement ruinée à cette époque l'église voisine *Saint-Michel* de *Marcillac*.

La commanderie de *Fouqueure*⁴, après la suppression de l'ordre des *Templiers*, appartient à l'ordre des *Hospitaliers* de *Saint-Jean-de-Jérusalem*. Elle est mentionnée à ce titre au milieu du *XIV*e siècle. Ses conditions d'existence sont inconnues. Au *XVIII*e siècle elle fut unie à la commanderie de *Villejésus*, ou tout au moins tenue par le même commandeur.

Les noms des commandeurs connus sont peu nombreux:

Michel d'Auteroche, chevalier de *Saint-Jean-de-Jérusalem*, du 12 janvier 1720 au 17 juin 1749. Ce commandeur vint souvent à *Villejésus*. Il n'y résida pas.

Jean-Baptiste Josset ou *Joyssset*, servant d'armes, installé par mandataire au mois d'octobre 1749. Il résidait à *La Valette*, île de *Malte*. On le retrouve en 1756.

Gilbert Joyssset, dit commandeur de *Saint-Jean-de-Jérusalem* apparaît en 1757.

En 1790, le 24 février, *Vivien* curé de *Fouqueure* "plus que sexagénaire", déclare que les revenus de sa "cure à portion congrue et à la présentation de l'ordre de *Malte*" s'élèvent à 930 livres 10 sols. Il s'était déjà plaint que le revenu de l'année 1788 se montant à 942 livres lui avait été volé dans sa maison au cours de la nuit du 4 au 5 mars 1789.

Les réunions de la garde nationale, placée sous le commandement de *Faure* de *Rencureau*, avaient lieu à l'église *Saint-Etienne*, dans la chapelle dédiée à *Sainte-Radegonde*.

Au Levant, entre l'église et le manoir du *Palliée*, se trouvait le cimetière aujourd'hui transformé en place. Il subsiste l'ancienne croix, ou plutôt son socle carré, déformé, orné d'une moulure. Le cimetière était ombragé par des noyers qui furent vendus le 21 novembre 1792 pour 68 livres.

Il serait difficile de se faire une idée des constructions de la commanderie qui ont existé avant le *XV*e siècle sur l'emplacement du manoir du *Palliée*. Des vestiges de fondations apparaissent à chaque pas. Ils s'étendent au nord assez loin dans le jardin. Fréquemment on trouve, dans le sol, des débris de tuiles à rebords. Les habitations gallo-romaines, précédant les établissements du moyen âge ont dû s'étendre jusque là.

A la fin du *XV*e siècle, le manoir du *Palliée* fut édifié avec une tour cylindrique à toiture élevée, aiguë, en tuiles plates, sur la façade du couchant. Cette tour renferme un escalier à vis en pierre. Au sommet de l'escalier, petite balustrade en fer. La colonne, autour de laquelle les marches s'enroulent, a encore une bouche en fer pour passer une corde tenant lieu de rampe.

De la tour, on entrait dans la grande salle avec plafond à deux grosses poutres et petites solives rapprochées. Le tout aujourd'hui enduit de plâtre. Une grande cheminée en pierre, ornaient cette salle, cheminée détruite, mais dont différents débris retrouvés, avec leurs moulures prismatiques, indiquent bien la fin du *XV*e siècle. Les murs avaient été décorés au *XVII*e siècle de boiseries en noyer dont quelques parties ont été retrouvées dans les bâtiments.

⁴ Bulletin de la Société Archéologique de la *Charente* (1894), abbé *Nanglard*, p. 62.

La partie située au sud de la tour est moins large que la partie nord. La différence est d'un mètre environ. Au premier étage une fenêtre conserve son appui du XVe siècle et des moulures qui l'ornaient subsistent quelques vestiges. Toutes les autres fenêtres, dans la partie nord, ont des appuis de la Renaissance.

Au-dessus de la porte d'entrée de la tour, un écusson entièrement martelé est entouré d'un cercle de feuillages, sans doute des feuilles de lauriers.

Les anciennes toitures ont disparu pour faire place à des toitures plus plates, chargées de tuiles creuses. La tour est la partie qui conserve le mieux son apparence ancienne.

Sans être une maison forte, le manoir du *Palliée* avait quelques défenses pour être à l'abri d'un coup de main. La partie Nord conserve, dans le grenier, deux meurtrières sur chaque face, meurtrières largement ébrasées à l'intérieur et qui ont un linteau en bois. Dans la tour, une seule meurtrière est visible, les autres sont cachées sous le plâtre. La meurtrière dégagée est à hauteur du rez-de-chaussée, elle permettait de défendre le côté nord. L'ébrasement rectangulaire, avec linteau en pierre, se termine en cavité arrondie, dans un bloc de pierre, avec trou rond, permettant de passer, une petite couleuvrine. Elle répond à la forme des meurtrières datées "vers 1500" mentionnées dans le Manuel d'Archéologie d'*Enlart*.

Les bâtiments qui entouraient la cour carrée du *Palliée* comprenaient, à l'ouest, une fuie carrée qui a été détruite en 1904.

La garenne, plantée de chênes, entourée d'un quadrilatère de fossés profonds est reliée à la maison par une allée de deux cent quarante mètres de longueur; elle occupe le sommet de la colline, près du vieux chemin appelé "voie romaine". Une vaste étendue était entourée de murs. Il en reste des vestiges importants en bordure de la route de *Fouqueure à Tusson*. De ce coteau dominant, on distingue très bien le bois des *Bouchauds* et son théâtre gallo-romain.

Au moment de la Révolution, le manoir du *Palliée* appartenait à *François Briand* qui ne l'habitait pas.

François Briand est alors qualifié "bourgeois". *François Briand* fils, avocat, fut un personnage influent dans la région. Elu le 5 février 1790, il fut le premier maire de *Fouqueure*. La Terreur le tient à l'écart. Il reparut en l'an VIII, nommé à nouveau maire, le 21 Prairial. Il conserva ses fonctions de maire pendant le Consulat, l'Empire, la Restauration, jusqu'en 1830. Il était aussi conseiller d'arrondissement. Ses deux filles furent mariées, l'une à M. *Gros de Montemboeuf*, l'autre à M. *Louis-Henri de Jarnac*. Mme de *Montemboeuf* eut trois enfants M. *François*, *Jules Gros de Montemboeuf*, *Marie-Louise* qui épousa M. de *Maret* au château du *Ménieux*, près *Saint-Adjutory*; *Marie Monerie* qui épousa M. *Louis-Victor Roux de Reilhac* au château de *Chatelars-la-Rivière*, commune de *Cherves-Chatelars*.

Les biens provenant de la succession de *François Briand* furent partagés en 1842. Dans ce partage, le manoir du *Palliée* fut attribué à Mme de *Jarnac* qui le vendit, le 15 mars 1847, à sa nièce, Mme de *Maret*.

Il n'y a pas de documents pour la période précédant la Révolution.

Trop fréquemment, les ordres du Comité de Salut Public enjoignant de brûler les archives et titres relatifs aux biens nobles ont été fidèlement exécutés.

Cette destruction fut opérée à *Fouqueure* le 18 frimaire an II comme l'indique le procès-verbal suivant:

"Ce jourd'hui, dix-huit frimaire, l'an deuxième de la république, à l'issue de la messe, à la principale porte de l'église, en présence de tous les citoyens de la commune, la municipalité a procédé au brûlement des titres, papiers relatifs aux droits féodaux qui ont été déposés à la commune par les citoyens *Vivien* curé de la dite commune, la citoyenne Vve *Robin*⁵ à cause de son fief des *Matthieu* et le citoyen *La Barde d'Aigre* à cause de son domaine de *La Talonnière* situé dans le territoire de

⁵ *Robin la Ménarderie*.

la dite commune. Le feu éteint, la municipalité s'est retirée ainsi que les citoyens emportant avec eux la satisfaction d'avoir secoué le joug de la féodalité⁶."

Bien d'autres papiers non mentionnés furent détruits.

Après ce procès-verbal, vient un autre paragraphe relatif au curé qui avait prêté les serments demandés sans avoir toujours des relations faciles avec les autorités révolutionnaires

"Ce jour'hui, dix-huit frimaire, l'an deuxième de la république, à l'issue de la messe, le citoyen *Jean-Baptiste Vivien*, curé de cette commune, est monté en chaire et en présence de la municipalité et de tout le peuple a abdiqué son état de prêtre et a déclaré qu'il ne voulait plus vivre qu'en vrai républicain. La municipalité s'est aussitôt assemblée pour dresser procès-verbal d'inventaire de tout le mobilier de l'église⁷."

Quelle qu'ait été, dans le moment, la satisfaction plus ou moins saine, causée par cette abdication et par le "brullement des papiers", il n'en reste pas moins qu'après ces destructions nous n'avons plus désormais d'archives relatives aux établissements qui nous intéressent.



⁶ Archives Municipales de *Fouqueure*

⁷ Archives municipales de *Fouqueure*.